

Une course à trois à la mairie

NORMAND LAMARCHE

On se préparait à une course à la mairie entre Claude Ducharme et Sylvain Harvey, mais voilà que le maire sortant Claude Boyer se présente à son tour à la ligne de départ.

Claude Boyer sollicite un autre mandat à 80 ans bien sonnés. Il soufflera sur ses 81 bougies la semaine prochaine. Même à cet âge vénérable, il se sent d'attaque suffisamment pour s'engager quatre autres années. Dans une entrevue exclusive, il dit ne pas faire confiance, ni à Harvey, ni à Ducharme pour prendre en charge les affaires municipales. Ses enfants lui ont fortement déconseillé de se présenter à nouveau, mais après avoir consulté son électorat anglophone, il prétend avoir de bonnes chances de l'emporter. Il ne présente aucun candidat et se dit prêt à gouverner avec celles et ceux qui seront élus, comme il l'a d'ailleurs toujours fait depuis 45 ans à la mairie.

Sylvain Harvey n'a pas fait grand bruit jusqu'à maintenant. On le voit ici et là pour serrer des mains, mais

sans plus. À quelques minutes de la fermeture des mises en candidatures, ce vendredi 2 octobre, monsieur Harvey n'avait ni programme ni candidat à présenter. Arrivés de nulle part, les noms de François Lévesque et Sylvain Perrault sont venus s'ajouter à la liste des candidats, tout juste avant la fermeture; deux noms tout à fait inconnus de ma part, ainsi que des citoyens qui suivent de très près les affaires municipales. Alors que tous les postulants étaient présents lors de l'ouverture des mises en candidatures, deux brillaient par leur absence, soit messieurs Lévesque et Perrault. Ça n'inaugure pas bien! Les apparences laissent à penser à un parachutage en règle! Ce sont sûrement des personnes très intéressantes et on aurait tout intérêt à nous les faire connaître dans les plus brefs délais.

Claude Ducharme semble le mieux organisé jusqu'à maintenant. Déjà, au mois d'août dernier, il présentait son équipe et son programme. Il a fait maintes rencontres avec des citoyens anglophones et francophones dans plusieurs secteurs de la municipalité. Il est présent à toutes les réunions du Conseil, il a participé à plusieurs dossiers importants et il s'est impliqué dans divers comités municipaux. Toutefois, des trois, il est le seul à ne pas avoir déjà siégé au conseil municipal. Mais, quel que soit le maire élu, il pourra toujours compter sur l'expérience et la sagesse de la conseillère Monique Monette-Laroche qui a déjà été élue par acclamation.

Messieurs, Sainte-Anne-des-Lacs est dû pour de profonds changements, mais il ne s'agit pas pour autant de virer la baraque à l'envers. Et enfin, quel que soit le résultat final, soyez assuré que les citoyens seront aux aguets plus que jamais!



Me DENYSE LANGELIER
médiatrice/avocate

Séparation ou divorce ?
Épargnez temps et argent
La médiation un choix brillant!

Possibilité de séances gratuites

450 229-1060

10 minutes
de Prévost

1960, boul. Sainte-Adèle, Sainte-Adèle
Sans frais composez le 1-877-929-1060

L'atelier de bois «brillant»
Inscription maintenant!
Faux-vitrail
Peinture sur bois
Cours et formations
Boutique cadeau
2605 Boul. Curé-Labelle, Prévost, J0R 1T0
450-335-3388
atelierboisbrillant@videotron.ca

SOINS de PIEDS
Marie-Claude Allard, infirmière
Prévost: (450) 224-3056
Ste-Agathe: (819) 326-5657
Membre de l'Association des infirmières et des infirmiers en soins de pieds du Québec
Permis no : 20041105
Membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Permis no : 941745



Équipe Claude Ducharme Intégrité et transparence



«Parce que l'absence de planification et de cohésion a coûté très cher aux citoyens, j'ai réuni une équipe de gens de talent qui ont à coeur la réalisation de nos quatre axes de changement» - Claude Ducharme

www.equipeclaudeducharme.ca

Les candidats de l'Équipe

Claude Ducharme **mairie**

- | | |
|-------------------|-----------------|
| Thomas Gallenne | conseiller no 1 |
| Serge Grégoire | conseiller no 3 |
| Jacques Geoffrion | conseiller no 4 |
| Sylvain Charron | conseiller no 5 |
| André Lavallée | conseiller no 6 |

1) Affaires municipales

Favoriser la participation des citoyens et des organismes à la vie municipale

Appliquer rigoureusement les règlements

Se doter d'une politique d'éthique concernant les élus et les officiers de la municipalité

Consulter les citoyens sur les enjeux importants et les dossiers majeurs, pour une plus grande transparence

2) Aménagement du territoire

Produire et adopter un véritable plan d'urbanisme qui s'appuiera sur une politique de développement durable

Revoir et adapter le zonage du secteur commercial du centre du village

Élaborer un plan d'embellissement et de revitalisation du centre du village

3) Voirie et travaux publics

Procéder à l'asphaltage et à la réfection des chemins selon un échéancier de cinq ans

Améliorer le déneigement des chemins

Sécuriser les chemins publics afin de permettre la cohabitation des piétons, des cyclistes, des automobilistes et des camionneurs

4) Communauté, culture et loisirs

Adopter une véritable politique familiale

Instaurer une politique culturelle et implanter un centre culturel et communautaire

Assurer le maintien des sentiers de randonnée pédestre et de ski de fond

Analyser la possibilité d'aménager un accès public à la rivière du Nord

Maximiser la qualité des parcs Henri-Piette et Parent

Le 1^{er} novembre 2009, pour une gestion responsable de nos taxes, pour notre qualité de vie à Sainte-Anne-des-Lacs, VOTONS pour l'ÉQUIPE CLAUDE DUCHARME